

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2024.00571

**SAINT-GALMIER - ZONE D'ACTIVITE LES FLACHES -
MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZONE
D'ACTIVITES LES FLACHES A SAINT-GALMIER -
ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2024.00007 en date du 18 janvier 2024 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Luc DEGRAIX, dans les domaines de la commande publique, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT la nécessité de prévoir des travaux d'aménagements de la zone d'activité les Flaches à Saint-Galmier,

CONSIDERANT qu'à cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 4 mars 2024 pour publication sur les supports lemoniteur.fr, Télévision Loire7 - web : tl7.fr, et sur le site internet de Saint-Etienne Métropole, avec une remise des plis pour le 2 avril 2024 à 12h00,

CONSIDERANT que cette consultation a été allotie comme suit :

- Lot 1 : Terrassement et VRD
- Lot 2 : Espaces verts et mobiliers

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation, dix candidats ont remis une offre dans les délais, à savoir :

Lot 1 : Terrassement et VRD :

EIFFAGE Route Centre Est - 17 Boulevard Charles Voisin - BP 96 - 42162 Andrézieux-Bouthéon
cédex 02

EUROVIA - 20 Rue des Littes 42650 Saint-Jean-Bonnefond

BORNE TRAVAUX PUBLICS - 5 place de l'ancienne bascule 42220 Saint-Julien-Molin-Molette

COLAS France – Agence de Saint Etienne - 4 Rue Frédéric BAIT – CS 50015 - 42011 Saint-Etienne

STAL TP LOIRE SAS - 5 rue Salvador Allende 42350 La Talaudière

Lot 2 : Espaces verts et mobiliers :

MM AMENAGEMENT - ECOTAY 42660 Marthes

TERIDEAL TARVEL - 4 BD ARAGO 91320 Wissous

IDVERDE - LE VILLAGE 38270 Jarcieu

NATURE - 24 CHE DES RONZIERES 69390 Vourles

AU CARRE VERT - ZI CHARLES CHANA 42230 Roche-La-Molière

CONSIDERANT que le candidat EUROVIA a seulement déposé une lettre d'excuse dans son offre,

CONSIDERANT que les neuf offres ont été jugées au regard des critères de jugement définis dans la publicité et le règlement de la consultation, à savoir : le prix des prestations pondéré à 40 %, la valeur technique pondérée à 50 % et le développement durable pondéré à 10%,

RECU EN PREFECTURE

Le 19 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20240607-C2024005710

Date de mise en ligne : 19 juin 2024

CONSIDERANT qu'une négociation écrite avec les trois premiers candidats de chaque lot a eu lieu en date du 3 mai 2024, avec une remise des offres après négociation le 15 mai 2024 :

Lot 1 : Terrassement et VRD :

EIFFAGE Route Centre Est - 17 Boulevard Charles Voisin - BP 96 - 42162 Andrézieux-Bouthéon
cédex 02

BORNE TRAVAUX PUBLICS - 5 place de l'ancienne bascule 42220 Saint-Julien-Molin-Molette

COLAS France – Agence de Saint Etienne - 4 Rue Frédéric BAIT – CS 50015 - 42011 Saint-Etienne

Lot 2 : Espaces verts et mobiliers :

IDVERDE - LE VILLAGE 38270 Jarcieu

NATURE - 24 CHE DES RONZIERES 69390 Vourles

AU CARRE VERT - ZI CHARLES CHANA 42230 Roche-La-Molière

CONSIDERANT que pour le lot 1, le candidat BORNE TP n'a pas remis d'offre négociée,

CONSIDERANT qu'il ressort du rapport d'analyse des offres après négociation, que l'offre des candidats suivants apparaissent comme étant économiquement les plus avantageuses :

Lot 1 : Terrassement et VRD :

COLAS France – Agence de Saint-Etienne - 4 Rue Frédéric BAIT – CS 50015 - 42011 Saint-Etienne

Lot 2 : Espaces verts et mobiliers :

IDVERDE - LE VILLAGE 38270 Jarcieu

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché de travaux d'aménagement de la zone d'activité les Flaches à Saint-Galmier est conclu avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : Terrassement et VRD :

COLAS France – Agence de Saint-Etienne - 4 Rue Frédéric BAIT – CS 50015 - 42011 Saint-Etienne,
SIRET 32933888303413, pour un montant de 522 432,80€ HT soit 626 919,36€ TTC

Lot 2 : Espaces verts et mobiliers :

IDVERDE - LE VILLAGE 38270 Jarcieu, SIRET 33960966100758, pour un montant de
101 711,96€ HT soit 122 053,99€ TTC

ARTICLE 2

La dépense correspondante sera imputée au budget ANNEXE DES Zones Industrielles ECON, opération 605 destination FLACH, exercices 2024 et suivants (sous réserve du vote des budgets).

ARTICLE 3

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 19/06/2024

Pour le Président, par délégation,

Le 18^{ème} Vice-Président,



Jean-Luc DEGRAIX